# Prix de l'énergie: l'industrie bouleverse ses plannings

Face à des coûts de l'énergie en pleine explosion l'industrie, dont de nombreuses activités sont très énergivores, a réagi. Pour passer l'hiver, chômage partiel, horaires décalés et recours accru au travail du week-end sont au programme. En attendant les aides de l'État.

ervé Bauduin (lire par ailleurs) ervé Bauduin (*ure pui aincias*), a très tôt tiré la sonnette d'alarme. Pour le patron de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) Lorraine et chef de file de France Industrie dans le Grand Est, la situation est grave. À telle enseigne que le secteur n'avait bien entendu pas attendu les injonctions gouvernementales sur la sobriété énergétique pour réagir.

« Quand une facture est multipliée par 15, dans certains cas, un chef d'entreprise n'attend pas qu'on lui conseille de prendre des mesures pour consommer moins!», renchérit André Bousser, patron de l'Union des entreprises de Moselle (UE 57-Medef). Parmi les premiers poids lourds à réagir sur le territoire : Ascometal, dont la direction a annoncé dès les premiers jours de septembre que ses salariés du site de Hagondange travailleraient en horaires décalés les soirs et le week-end. Une mesure prise pour une durée de deux en heures creuses imposé jusqu'à

contrebalancer l'impact énorme travail de nuit et le week-end pour selon une source syndicale - sur sa compétitivité. Un boulet au pied qui aurait fait chuter de 20 à 30 % ses parts de marché en ce début d'automne. Même réaction chez Claas, spécialiste des machines agricoles basé notamment à Woippy, dans la périphérie messine, qui « a pris des mesures, voisines de celles en vigueur chez Asco, dès le mois de juillet », souligne encore

#### Chômage partiel

Saint-Gobain Pont-à-Mousson, où la hausse de facture redoutée varie selon les projections entre un tiers et la moitié! Un coup de bambou qui, de surcroît, s'ajoute à la flambée des prix des matières premières, elle aussi voisine de + 50 %. Un effet ciseau qui a poussé l'entreprise à s'adapter pour « faire tour-ner l'appareil 24 heures/24 avec des équipes en 5x8. Il reste des marges de progrès dans l'économie d'énergie, bien sûr, comme la coupure de lumières, les pertes d'air comprimé », note Julien Hézard, syndicaliste CGT.

Enfin, on est déjà monté un cran plus haut chez ArcelorMittal avec, Florange par exemple, du travail

de la consommation de cette usine certaines équipes. Mais là n'est pas - entre 600 et 800 MWh par jour tout : des mesures de chômage partiel ont aussi été annoncées en septembre et pourraient être étendues prochainement: au moins six jours imposés au personnel de jour et même jusqu'à dix jours pour les ouvriers des lignes de production. Enfin. la direction a annoncé que le train à chaud (le laminage des barres d'acier) ne tournerait qu'à 50% de ses capacités pour économiser le gaz naturel. Des orientations dénoncées par les syndicats mais commandées par les spécificités du marché européen de l'acier, Son de cloche peu différent chez sur lequel la demande est en berne depuis des mois.

## La solution du plafonnement

Plus « hard » encore, « les arrêts de production comme ceux consentis sur certains sites de l'industrie verrière où l'outil est maintenu au niveau minimum », explique encore André Bousser. Pour le patron des patrons mosellan, il faut d'urgence que la mesure de la situation soit prise rapidement, par les pouvoirs publics notamment, et que « des mesures d'aides à la hauteur et pour toutes les entreprises soient mises en place comme, par exemple, un plafonnement des tarifs ». Faute de quoi prévient-il. « ce pour les 2 200 salariés du site de sera la récession et même pire : un véritable risque de désindustriali-



Travail de nuit, de week-end, chômage partiel : l'industrie lorraine a déjà pris un certain nombre de

# Le chocolat, gourmand en électricité

La «Chocolaterie lorraine» fait partie du décor sud nancéien depuis 1994. Les clients s'y pressent, attirés par la dégustation et la vue directe sur l'atelier. En juin 2020, Aurélie et Aurélien Masson ont repris le fond de l'entreprise, en pleine pandémie. Ingénieurs agronomes, avant d'entreprendre à Saint-Nicolas-de-Port, ils ont travaillé douzeans dans des plantations de cacao, du Liberia à la Côte d'Ivoire. La chocolaterie pratique un « artisanat moderne ». Les 35 tonnes de chocolats produites annuellement sont transformées grâce à un travail manuel et à l'aide d'outils de production in-

## Le «tempérage» grignote du kilowattheure

Avant de fondre en bouche, le chocolat se nourrit d'électricité. « Pour être transformé, il doit être maintenu à l'état liquide à 45°C ». explique Aurélien Masson, « toute l'année, de jour comme de nuit » Le chocolatier explique qu'au cours de sa transformation, pour développer ses arômes, son croquant, son brillant et être moulé, le chocolat va passer de 45°C à 27°C puis à 32°C avant que les moules ne soient convoyés sur une chaîne de production maintenue à 40°C. Ces différents états consomment



Aurélien Masson, patron de la Chocolaterie lorraine : « Le tempérage du chocolat est énergivore, que l'on soit en production ou pas. » Photo ER/ Magalie DELLE-VEDOVE

tante dans la chocolaterie. La température doit osciller entre 18°C et 20°C et le taux d'hygrométrie doit rester en dessous de 65 % », précise le chef d'entreprise.

Climatisations, chauffe, blocs de froid, chaînes de production, le montant de la facture d'électricité du chiffre d'affaires. Avec la crise énergétique, la crainte du chocola- LED. La lumière est plus agréable

du kilowattheure. « Il faut égale- tier est de voir cette somme augment avoir une ambiance cons- menter. Aurélien Masson a donc ne mais une amplitude horaire pris les devants : « Nous avons demandé à Aclimate de régler notre climatisation. L'installation d'un simple boîtier nous a permis de réaliser 15% d'économie sur la partie maintien du taux d'hygrométrie. Dans la foulée et grâce à mais, si le prix de l'électricité exun diagnostic éclairage proposé s'élève à 50 000 euros par an. 3 % par la Chambre des métiers, nous avons remplacé nos néons par des ges »

pour les salariés et la facture du poste a été divisée par deux. »

Le patron utilise le logiciel de suivi de consommation d'EDF. « Une analyse des graphiques m'a permis de comprendre que je pou-vais éteindre une des clims la nuit ou quand la température extérieure est basse. Au mois d'octobre 2021, ma facture s'élevait à 3 730 euros. Grâce à cette action, e paierai 2 570 euros pour octobre 2022 » Une économie de 12 000 euros par an.

Bon gestionnaire, Aurélien Masson a demandé un remboursement de la TCFE (taxe sur la consommation finale d'électricité) « J'ai récupéré 6000 euros mais ce n'est pas tout, j'ai aussi revu mon planning de production. » Moins de jours de production par semaijournalière de travail plus élevée. En tout, la facture a baissé de 30 %. Rien néanmoins qui ne laisse le chef d'entreprise parfaitement serein. « Mon tarif d'électricité est bloqué jusqu'en juin 2023, plose à cette date, ie serai moi aussi obligé de faire des arbitra-

## **QUESTIONS À**

Hervé Bauduin, Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) Lorraine

## «Sans réaction, on risque de gros problèmes»

## Comment se porte l'industrie lorraine?

On commence à arriver au moment du renouvellement des contrats énergétiques et là, les entreprises se retrouvent confrontées à l'explosion des tarifs. Cela ne touche pas que les « électro-intensives », mais aussi toute la chaîne logistique. On a constaté un ralentissement de la production industrielle en septembre. Maintenant, s'il n'y a pas une réaction forte au niveau européen dans les deux mois, on s'expose à un très gros risque de voir des entreprises qui ne pourront plus poursuivre leur activité. On va avoir un retournement de conjoncture assez dramatique. Et cette fois, ce ne sera pas un simple retournement momentané suivi d'une reprise. » Est-ce que ce sont les PME qui risquent

## de craquer les premières ?

« Les plus gros vont tenir le coup. Mais, on ne mesure pas que le tissu industriel français est principalement composé de PME. Au sein de l'IUMM Lorraine, 70 % de nos adhérents ont moins de 50salariés. Si ceux-là meurent, il v a aura un effet domino dramatique.

## Redoutez-vous un effondrement?

« Cette hausse des énergies va manger la marge des industries, assez faible dans nos pays. Ma crainte est qu'on soit de nouveau relégué en Ligue 2. C'est-à-dire que les entreprises ne pouvant plus travailler, il peut y avoir une vague d'externalisation pour aller de nouveau s'approvisionner à l'extérieur. Ce serait un coup terrible porté à l'effort de réindustrialisation qui était engagé. L'enjeu est de ne pas casser la dynamique. » Ne pensez-vous pas que cela va être difficile.

## d'autant que cette crise ne touche que l'Europe

« Oui. États-Unis et Chine ne connaissent pas de crise

énergétique. Leur industrie tourne à plein régime avec une énergie qui reste très bon marché. Le problème est donc spécifique à l'Europe où l'industrie française n'était déjà pas la plus compétitive. On a quand même quelques boulets aux pieds... L'accumulation des handicaps va donc forcément conduire à un affaiblissement de l'industrie européenne avec un phénomène

## Quelle est l'urgence?

« La réponse doit venir de l'Europe qui a failli à construire son indépendance énergétique. Il faut rapidement qu'elle décrète un plafonnement des tarifs des énergies. C'est crucial pour la France. Le pays doit aussi retrouver ses capacités nucléaires le plus rapidement possible et lancer son programme nucléaire. Nous avons perdu un des rares avantages que nous avions. Si on ne réagit pas rapidement, on va avoir de gros problèmes. Et, à ce moment, hélas, on ne parlera plus de partage de la valeur, mais de choses bien plus graves et défini-

### Selon vous, la France doit-elle également intervenir sur d'autres leviers?

« Évidemment, il faut continuer les efforts dans les autres domaines. Il y a un travail à poursuivre dans le domaine des compétences, par exemple. Et puis, agir sur les coûts de production. Même si c'est étalé sur deux ans, il faut poursuivre la baisse de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). C'est fondamental pour l'industrie. Le secteur pèse 12.4 % du PIB et paye 24 % de la CVAE. Cette taxation est disproportionnée par rapport au poids économique du secteur. »

Thierry FEDRIGO



